



Infopresse

À Lyon, le 21 septembre 2026

Le CETIAT publie un nouveau guide de bonnes pratiques sur les épurateurs d'air autonomes

Acteur de référence auprès des fabricants d'équipements aérauliques (ventilateurs, systèmes de ventilation, bouches, filtres, dépoussiéreurs, etc.), le CETIAT accompagne la filière grâce à ses nombreuses capacités d'essais et à ses technologies innovantes. Dans le cadre de ses travaux de recherche menés au titre des actions collectives et en réponse aux attentes de ses ressortissants, il publie aujourd'hui une nouvelle fiche conseils consacrée aux bonnes pratiques d'implantation et d'utilisation des épurateurs d'air autonomes.

Ces équipements peuvent contribuer à améliorer la qualité de l'air intérieur, à condition d'être correctement positionnés dans les locaux et utilisés dans des conditions adaptées.

Afin d'aider les utilisateurs à en tirer le meilleur parti, cette fiche pratique propose des recommandations simples et concrètes pour leur implantation. Elle s'adresse aussi bien aux installateurs et fabricants qu'aux gestionnaires et exploitants de bâtiments, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels impliqués dans l'amélioration de la qualité de l'air intérieur.

La publication répond notamment à une question essentielle : où installer un épurateur d'air dans une pièce pour garantir une efficacité optimale ? Elle présente les principaux critères à prendre en compte, les emplacements à privilégier ainsi que les erreurs à éviter afin de favoriser une meilleure circulation de l'air et d'optimiser les performances de traitement.